

Faire une demande d'appui ?

QUI ?	QUAND ?
<p>Tous les professionnels des champs : social, sanitaire et médico-social, qui accueillent et/ou accompagnent une personne en perte d'autonomie à son domicile.</p>	<p>Dès lors qu'un ou des professionnels repèrent plusieurs éléments d'alertes qui mettent en difficulté le projet de vie de la personne au domicile et/ou son accompagnement.</p> <p>Les différents domaines d'alerte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La santé • L'autonomie • L'habitat • L'environnement familial et relationnel • La vie sociale, scolaire et professionnelle • L'environnement de prise en charge

*L'Espace Autonomie Santé/DAC n'a pas vocation à traiter les **situations d'urgence**, ni celles **en cours d'hospitalisation** et ne peut être sollicité pour **réaliser uniquement un signalement**.*

COMMENT ?

Après avoir informé la personne concernée et/ou son proche aidant :	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Remplir le plus précisément possible la partie administrative avec les interventions professionnelles en place et leurs coordonnées ➤ Cocher et argumenter les alertes repérées dans les différents domaines. 	
SANTÉ Y a-t-il eu une évolution particulière de l'état de santé récemment ? Y a-t-il un suivi médical ?	
AUTONOMIE Existe-t-il des difficultés dans les actes de la vie quotidienne ?	
HABITAT Le logement est-il adapté aux besoins de la personne ?	
ENVIRONNEMENT FAMILIAL ET RELATIONNEL La personne est-elle isolée ? Y a-t-il un risque ou un épuisement avéré de l'aidant ?	
SOCIAL Existe-t-il des difficultés dans la gestion administrative ? Des difficultés financières ou d'accès aux droits ?	
ENVIRONNEMENT DE PRISE EN CHARGE Y a-t-il a des dysfonctionnements dans la prise en charge de la personne ?	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Indiquer les démarches déjà faites ou en cours ainsi que VOS attentes quant à l'intervention de l'Espace Autonomie Santé/DAC 	

CIRCUIT DE VOTRE DEMANDE

1- Envoi	2- Réception à l'accueil	3- Prise en compte par le Coordinateur du secteur
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mail sécurisé : accueil.aps56@telesantebretagne.org ➤ Par voie postale : Site de Saint-Avé : Appui au Parcours de Santé - 1 rue Jean Guyomarc'h - ZA Saint Thébaud - 56890 SAINT-AVE OU Site d'Auray : Association Appui au Parcours de Santé - BP 60125 - 56401 AURAY Cedex 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mail d'accusé de réception au demandeur ➤ Transmission au coordinateur de secteur 	<p>Premiers échanges avec le demandeur sur la situation pour l'analyse des besoins de la personne et apporter une réponse adaptée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Orientation vers les partenaires compétents - Transmissions d'informations - Apport de conseils - Evaluation globale de la situation et mise en place d'un accompagnement si nécessaire